

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 90 (1939)
Heft: 7

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en Russie, Finlande et Suède, mais qui n'aiment pas dépendre d'un seul fournisseur. Depuis deux ans, l'Allemagne est le plus gros acheteur.

Et, pour conclure, comment classer les bois canadiens ?

Comparés aux bois du Nord, ils sont moins réguliers, moins bien préparés que les bois russes (« bois manicurés »); plus homogènes que les bois des Balkans; se rapprochant le plus des bois finlandais. Comparés à notre production, les bois canadiens sont supérieurs parce que bois du nord, aux cernes serrés, aux petites branches, donc aux petits nœuds, à forme régulière. Leur préparation reste, par contre, inférieure à la nôtre, même si la comparaison entre bois forestièrement écorcés et écorcés « blanc-blanc » n'est pas très rigoureuse.

Jacques Barbey.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Programme de la réunion annuelle de la Société forestière suisse, à Zurich, du 6 au 9 août 1939.

Dimanche 6 août.

Rendez-vous à Zurich. (Un membre de la Société se trouvera de 19 à 21 h. à la gare centrale, au bureau de l'Exposition.)

Réunion facultative, dès 20 h., à l'Exposition, rive droite, aux « Pentes régionales », ou bien en ville au « Bauschänzli ».

Lundi 7 août.

10 h.: Assemblée administrative dans la salle du Grand Conseil (Rathaus).

Ordre du jour :

Rapport présidentiel.

Comptes 1938—1939.

Budget 1939—1940.

Désignation du lieu de réunion en 1940.

Examen de questions administratives importantes.

12 h.: Banquet au bâtiment des congrès (Tonhalle).

15 h.: Présentation du film sonore « Segen des Waldes », au cinéma central de l'Exposition (rive gauche, halle n° 39), puis : Visite, à l'Exposition, du pavillon *Notre bois*.

18 h. précises: Départ, en bateau, de la place Wollishofen-Ausstellung.

19,30 h.: Souper à l'Hôtel-Restaurant « Belvoir », à Rüschlikon.

Vers 22 h. : Retour à Zurich (Bahnhofstrasse).

Mardi 8 août.

Visite individuelle de l'Exposition.

Mercredi 9 août.

7,30 h.: Départ en cars, de la place du Musée national, pour le Pfannenstiel. Orientation sur les remaniements parcellaires de forêts particulières; visite des forêts ainsi regroupées.

12 h.: Dîner à Küsnacht.

La carte d'inscription est à retourner pour le *samedi 8 juillet*, au plus tard.

Les membres de la Société peuvent obtenir des cartes d'entrée à l'Exposition, au prix de 2 fr. pour un jour, de 3 fr. pour deux jours et de 4 fr. pour trois jours, etc. Ces cartes doivent être commandées et payées à l'avance. Elles ne peuvent être délivrées qu'aux membres de la Société.

La présentation de cette carte d'entrée est obligatoire pour obtenir un billet à prix réduit des CFF. Elle sera adressée, à tout sociétaire qui en aura fait la demande, en même temps que la carte de fête, contre remboursement.

Les chambres seront réservées dans de bons hôtels bourgeois. Ceux des sociétaires qui auraient des désirs spéciaux à ce sujet voudront bien retenir directement leur logement.

Amis forestiers !

Notre forêt est représentée pour la première fois, dans une Exposition nationale, au titre de section indépendante.

Ce premier essai doit être fêté dignement.

Pour cela, il faut que vous veniez en grand nombre y affirmer notre esprit d'entente et notre foi dans cette branche importante de la production nationale qui nous est confiée.

C'est une occasion unique de montrer au peuple helvétique l'existence d'une Société forestière suisse forte, consciente de ses responsabilités et profondément attachée à notre sol.

C'est aussi une occasion favorable de faire participer les dames à l'une de nos plus belles manifestations.

Puissent tous les forestiers suisses se rencontrer, le 7 août prochain, à Zurich !

Projets d'insigne.



Exécution : relief massif oxydé, vieil-argent, parties ajourées, écurosson émail.

Messieurs les membres de la Société qui auraient des projets à présenter voudront bien les faire parvenir au président.

Un geste aimable de la « Fondation Conrad Bourgeois » (Vaud) à l'adresse de la Société forestière suisse et de son « Journal forestier ».

Les circonstances économiques défavorables que nous traversons ont obligé la Confédération à diminuer la subvention qu'elle a bien voulu verser, depuis longtemps déjà, à la S. F. S. pour la publication de ses deux périodiques. Le côté financier de celle-ci en devient plus difficile, d'autant que le nombre des abonnés n'augmente pas, ainsi qu'il serait désirable.

Constatant ce fait, la « *Fondation Conrad Bourgeois* » — qui groupe tous les techniciens forestiers vaudois — avait voulu venir en aide et faciliter la publication du « *Journal* ». Elle l'avait fait, en avril 1938, en votant l'octroi d'une subvention annuelle, fixée à 200 fr. pour 1938. Geste aimable et compréhensif, que nous avions relaté dans le cahier n° 7 de l'an dernier.¹

Réunis à nouveau, à Ouchy-Lausanne, le 5 juin, les membres de la Fondation, sous la présidence de M. *Aug. Barbey*, expert forestier, ont décidé de renouveler leur geste de l'an dernier. A l'unanimité, ils ont décidé de verser en faveur du « *Journal forestier suisse* », pour 1939, une subvention de 200 fr. Un cordial merci pour ce geste généreux !

Il convient de noter ici que la « Société vaudoise de sylviculture » paie, depuis de nombreuses années, elle aussi, une subvention annuelle de 200 fr. dans le même but.

Est-il permis d'espérer que les associations professionnelles forestières d'autres cantons romands voudront imiter ces deux exemples ? On voudrait le croire. De tels dons seraient en tous cas les bienvenus.

La rédaction.

COMMUNICATIONS.

Abatage d'un épicéa de fortes dimensions.

On rencontre dans le canton de Thurgovie, sur les sols morainiques fertiles, des taillis-sous-futaie de composition exceptionnelle. Tandis que le sous-bois — charmes, hêtres, frênes, noisetiers et de nombreux autres feuillus — ne forme souvent qu'un couvert très léger, l'étage supérieur constitue un peuplement non équienne presque complet. Fréquemment, ce dernier ne comprend pas rien que des feuillus, mais des épicéas et aussi des sapins ou des pins sylvestres. *L'épicéa* y atteint parfois des dimensions gigantesques. La partie inférieure de ses fûts est très recherchée des menuisiers, ou aussi des ateliers fédéraux de construction à Thoune; de tels assortiments atteignent le prix de 80 fr. et plus le mètre cube.

La commune bourgeoisiale de *Unterschlatt* a, l'hiver dernier, abattu un de ces épicéas, dont le syndic M. *Monhart* nous a fait connaître les dimensions suivantes :

¹ *Un don généreux*, page 164.